



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

26 mai 2026

KERAN/CAMPAGNE NATIONALE DE DISTRIBUTION GRATUITE DE "MII" : **DEMARRAGE DES OPERATIONS DE DENOMBREMENT DES MENAGES**

Kantè, 26 mai (ATOP) - L'opération de dénombrement des ménages dans le cadre des préparatifs de la 6^e campagne nationale de distribution gratuite de Moustiquaires imprégnées d'insecticides (MII) a démarré le mardi 26 mai à Kantè.



Les agents enregistrant les informations d'un ménage



Une responsable de ménage brandissant son coupon

Cette opération a mobilisé dans la Kéran 37 superviseurs de proximité et 4 superviseurs au niveau du District ainsi que 111 équipes de 222 agents de dénombrement repartis dans les 13 formations sanitaires. Cette étape de la campagne permettra d'identifier tous les occupants de chaque ménage relevant du ressort territorial de la Kéran. Il s'agira pour chaque équipe de faire du "porte à porte" selon sa zone de couverture, afin de recenser le nombre de personnes vivant dans un ménage. Chaque ménage recevra un coupon qui lui permettra de bénéficier de moustiquaire lors de la campagne de distribution.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	-----	2-3
NOUVELLES DES PREFECTURES	-----	4-23
NOUVELLE DE L'ETRANGER	-----	23-25
SPORTS	-----	25-30

Le directeur préfectoral de la Santé, Dr Attipoé Yawovi Mawuena s'est réjoui de la mobilisation de tous les superviseurs et agents de dénombrements pour cette étape cruciale de la 6^è campagne nationale de distribution gratuite des MII.

La participation inclusive de tous les acteurs s'avère importante dans la mesure où cette prochaine campagne s'inscrit dans la dynamique des autorités gouvernementale afin de lutter efficacement contre cette maladie tropicale infectieuse grave et potentiellement mortelle qu'est le paludisme, a précisé le rapporteur du Comité local d'organisation (CLO MII-Kéran), Dr Attipoé Yawovi Mawuena.

Des sessions de formations ont été déjà organisées au profit des superviseurs de district et de proximité ainsi que des agents de santé communautaires qui feront office d'agents dénombrement. Les agents distributeurs suivront également une formation mais après l'opération de dénombrement qui prend fin le 7 juin prochain. Tous ces acteurs de la Santé accompagneront les membres du CLO de la campagne dans la mise en œuvre efficace, harmonisée et coordonnée de toutes les activités liées à la sensibilisation, à la distribution et à l'usage efficient des 89.650 Moustiquaires imprégnées d'insecticides (MII) mises à la disposition de la population locale. ATOP/PAP/DHK



Marquage d'un domicile après le dénombrement



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

PELERINAGE A LA MECQUE :

DES MILLIONS DE PELERINS RASSEMBLES SUR LE MONT ARAFAT POUR LE PARDON DE LEURS PECHES

Lomé, 26 mai (ATOP) - En ce 9^e jour du mois lunaire de "Dhou al-Hijja", correspondant au mardi 26 mai, des millions de pèlerins, parmi lesquels 2.424 pèlerins togolais, sont rassemblés sur le mont Arafat et dans sa vallée, pour prier, se repentir et invoquer Allah pour tous leurs besoins.

La station des pèlerins à Arafat, est le point culminant du Hadj. « Tout pèlerin qui n'aurait pas observé ce rituel, n'aura pas son pèlerinage accepté », l'explique l'imam de la Mosquée de la Maison du Hadj, Hido Mohammed Awal, depuis la vallée le mont Arafat à la Mecque. « Tous les fidèles musulmans de par le monde, qui sont des pèlerins, sont actuellement à Arafat cherchant la miséricorde d'Allah. Comme le dit le prophète Mohammed, Il n'y a pas un jour meilleur



Rassemblement des pèlerins au mont Arafat

que le jour d'Arafat et c'est un jour où les fidèles se réunissent pour chercher la miséricorde d'Allah », précise-t-il. L'imam ajoute qu'il n'y a pas un jour où Allah pardonne plus les péchés et fait sortir les gens de l'enfer vers le paradis autre que le jour d'Arafat. « Donc le jour d'Arafat est un jour très important pour le musulman et c'est un pilier fondamental du pèlerinage », renchérit-il.

Après cette étape d'Arafat, les pèlerins vont continuer le périple à Mouzdalifa où ils feront la prière du crépuscule ou Maghrib et celle de la nuit (Ichaï) et passer la nuit à la belle étoile. Au petit matin, après la prière du matin (Soubh), explique l'imam Hido. « Nous allons chercher les cailloux, aller à Jamarat (stèles) pour lancer les pierres aux stèles représentants Satan. Nous prions Allah qu'il accepte nos adorations et que ceci soit vraiment bénéfique pour nous et que ces prières et les bénédictions puissent également jaillir sur notre très cher pays le Togo », souligne l'iman.

Outre la lapidation des stèles symbolisant Satan, les pèlerins vont retourner à la Mecque pour faire leurs derniers "tawafs" ou tours autour de la Kaaba, marquant la fin du Hadj.

ATOP/KYA/BA

SEMAINE DE LA CUISINE TURQUE :

UN DINER DE GALA MARQUE L'OUVERTURE DE LA CELEBRATION A LOME

Lomé, 26 mai (ATOP) – L'ambassade de la Turquie au Togo a organisé, le vendredi 22 mai à Lomé, un dîner de gala pour marquer l'ouverture de la célébration de la semaine de la cuisine de son pays au Togo.

La semaine de la cuisine de la Turquie se déroule du 21 au 27 mai. Le dîner de gala a réuni la population turque au Togo, des personnalités administratives et politiques du Togo ainsi que des invités.



Les participants lors de la dégustation

Au menu, les différents plats ont été présentés notamment "raviolis turcs, boulettes farcies au boulgour, farcis à l'huile d'olive, le keskek, le rôti d'agneau turc et le revani". Ces repas ont été dénommés "la cuisine turque aux recettes intemporelles".

L'ambassadeur de la Turquie au Togo, Mme Muteber Kiliç a fait savoir que les repas traditionnels demeurent un moyen très fort de communication de la culture turque. Elle a révélé que la culture culinaire turque reflète des valeurs de générosité et d'hospitalité et réunit les personnes et les membres de la famille autour d'une même table.

ATOP/GMM/DHK/KYA



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

CAMPAGNE 2026 DE DISTRIBUTION DES MOUSTIQUAIRES : **LES COMITES LOCAUX D'ORGANISATION AFFUTENT LEURS STRATEGIES**

Lomé, 26 mai (ATOP) - A l'approche de la 6^e campagne nationale de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII), les Comités locaux d'organisation (CLO) multiplient les réunions de sensibilisation et de coordination dans plusieurs préfectures du pays afin d'assurer le succès de cette opération de lutte contre le paludisme.

Le dénombrement des ménages se déroule du 26 mai au 6 juin prochain, tandis que le lancement officiel de la campagne est prévu pour le 23 juin. La distribution effective des moustiquaires se fera du 24 au 28 juin sur des sites fixes. Cette 6^e édition se distingue par sa digitalisation. Le recensement des ménages sera assuré par les agents de santé communautaires (ASC) à l'aide de tablettes numériques et d'une application dédiée. Les bénéficiaires retireront ensuite leurs moustiquaires sur présentation des coupons qui leur seront remis lors du dénombrement.



Dr Midokpo (debout) présentant les aspects techniques de la campagne dans Golfe

A **Lomé, dans la préfecture du Golfe**, le CLO a réuni les différents acteurs concernés afin de les informer sur les modalités de mise en œuvre de la campagne. Le directeur préfectoral de la Santé du Golfe, Dr Midokpo Messan Wogbemase, a souligné que l'opération vise à réduire l'incidence du paludisme grâce à une large couverture des ménages. Le préfet du Golfe, Kossivi Agbodan, a invité les membres du comité à intensifier la sensibilisation des populations sur l'utilisation correcte des moustiquaires. « Vous devez veiller particulièrement, à la sensibilisation des populations à la disponibilité et à la sécurisation des sites de stockage à la transparence dans le choix des acteurs communautaires au bon déroulement de la distribution ainsi qu'au suivi rigoureux des activités sur toute l'étendue de la Préfecture du Golfe », a-t-il lancé à l'endroit du CLO.



Des membres du CLO Ogou



Les membres du CLO Binah

A **Atakpamé, dans la préfecture de l'Ogou**, les membres du CLO ont été formés sur leurs rôles et responsabilités. Cette rencontre, initiée par le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), a permis d'harmoniser les stratégies de communication autour du message : « Une moustiquaire pour deux personnes ». Le préfet de l'Ogou, Ekpé Kodjo Agbéko Noël, a appelé à une forte mobilisation des acteurs. La directrice

préfecturale de la Santé de l'Ogou, Dr Sabi Monfaye, et la représentante du PNLP, Yvette Boukpassi, ont insisté sur la mobilisation communautaire, la supervision des activités et la lutte contre les rumeurs.

Dans la préfecture de la Binah, à Pagouda, les membres du CLO ont fait le point des activités déjà réalisées et les étapes à venir. Les participants ont examiné l'état d'avancement de la micro-planification, la réception des moustiquaires, la mise en place des équipes logistiques et la formation des responsables sanitaires. Le point focal paludisme de la direction préfectorale de la Santé de la Binah, Amana Magnim, a précisé que le dénombrement et la distribution seront organisés séparément cette année, la distribution étant prévue pour fin juin. Le secrétaire général de la préfecture, Binidi Kpélou, et le maire de la commune Binah 1, Egbade Bèsegrou, ont salué les efforts engagés contre le paludisme.

A Dapaong, dans la préfecture de la Tône, les membres du CLO ont examiné les stratégies de communication à mettre en œuvre pour garantir un recensement de qualité. Les responsables ont retenu plusieurs actions, notamment les émissions radiophoniques, les sensibilisations dans les lieux de culte, les rencontres avec les chefs traditionnels, l'utilisation des réseaux sociaux et la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes avec des numéros verts dans chaque commune. Faisant le point sur les préparatifs de la campagne, le rapporteur du CLO, Dr Hilim Péléké Mawaba, a indiqué que le district a reçu 270.893 Moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII), alors que 212.900 étaient initialement attendues, soit un taux de réalisation de 127 %. Selon lui, ce stock supplémentaire permettra de faire face à d'éventuels besoins imprévus. Il a précisé que 136 superviseurs et logisticiens des Unités de soins périphériques (USP) ainsi que 588 agents chargés du dénombrement des ménages ont déjà été formés. Dr Hilim a relevé quelques défis liés au recensement des ménages, notamment le risque de surestimation du nombre de personnes dans certains foyers et l'absence de certains ménages lors du passage des agents. Il a toutefois assuré que des mesures ont été prises pour limiter ces difficultés et garantir un dénombrement fiable.



Les membres du CLO Tone



L'assistance à Notsè

Dans la préfecture du Haho, à Notsè, les membres du CLO ont été instruits sur les objectifs de la campagne, les phases de dénombrement des ménages, le rôle des chefs cantons et les leaders communautaires dans la mobilisation sociale ainsi que les messages à transmettre aux populations. Ils ont été encouragés à suivre de près le processus de distribution afin de permettre aux populations de bénéficier des moustiquaires pour se protéger contre les moustiques. Le directeur préfectoral de la Santé Dr. Akliku Komi a fait savoir que pour cette campagne, aucun citoyen ne doit se déplacer. « Nous avons formé des agents qui vont passer dans les ménages pour enrôler les bénéficiaires selon le nombre de couchette. Soyez rassurés chaque couchette aura une moustiquaire », a-t-il précisé. Dr Akliku a déclaré que la volonté du ministère en charge de la Santé est de protéger les populations contre le paludisme qui est maladie dangereuse pour les enfants, les jeunes et les personnes âgées.

Dans l'ensemble, les responsables sanitaires et administratifs des différentes préfectures appellent à une forte mobilisation communautaire afin de garantir le succès de cette campagne nationale, considérée comme l'un des principaux moyens de prévention contre le paludisme. ATOP/AO/AJA

WAWA :

UN CENTRE DE TRAITEMENT POS-RECOLTE DE CACAO D'EXCELLENCE INAUGURE A ABREWANKOR



Le ministre Patoki lors de son discours

Le centre a été réalisé grâce à l'appui technique et financier du Comité de coordination pour les filières Café et Cacao (CCFCC) à hauteur de 160 millions de FCFA. Cette infrastructure ambitionne de valoriser davantage la qualité des fèves de cacao togolais sur le plan international pour une meilleure plus-value.

Ce centre est équipé, entre autres, d'un magasin, de 5 tunnels de 20 tables de séchage, 4 latrines, 2 douches, 3 bureaux et d'un forage photo voltaïque, ainsi que des tricycles et d'un hangar de fermentation de fèves.

Le ministre en charge de l'Economie a indiqué que ce centre de traitement post-récolte du Cacao est le premier du genre au Togo. « Le Togo est, certes, un petit producteur de cacao dans le monde, mais il doit se distinguer par la qualité de sa production, pour mieux s'affirmer à l'international » a-t-il dit. Le ministre a ajouté que ce centre répondra aux besoins additionnels des clients sur les marchés de niche, de l'amélioration des revenus des producteurs. M. Badanam Patoki a félicité les lauréats de la préfecture de Wawa qui ont gagné l'or au concours « Cacao of excellence Edition, 2025 » et porté haut le flambeau du pays à travers la qualité de leurs produits.



Visite des installations



Vue du site

Le secrétaire général du CCFCC, Ensèlme Gouthon a fait savoir que l'inauguration de ce joyau entre dans le cadre de la mise en œuvre des plans de développement des filières Café et Cacao en son axe 1, qui vise l'amélioration durable de la production et de la qualité desdites filières. Il a précisé que ce modèle est inspiré de celui, du centre d'excellence du Cameroun. « Non seulement il permettra de valoriser et d'améliorer davantage la qualité du cacao togolais, mais aussi, de mettre sur le marché de niche à

l'international au moins 100 tonnes de cacao d'excellence dès la 1^{ère} année et d'accroître progressivement les productions des campagnes suivantes, afin d'inscrire le Togo sur la liste restreinte des producteurs de « Cacao Fin et Aromatisé dans le monde », a-t-il ajouté.

Les députés, les conseillers régionaux, les maires et leurs conseillers, des chefs traditionnels, religieux et chefs de services déconcentrés de l'Etat, le préfet Soménu Atsu Yinassè, au-devant desquels, le gouverneur de la région des Plateaux, Gal Dadja Maganawè, le sénateur Me Sessénu Fiatouwo, une délégation française du chocolat, le président CCFCC Cameroun et des acteurs impliqués dans la chaîne de production cacaoyère au Togo ont pris part à la cérémonie. ATOP/PM/DHK/KYA

LACS:

LA CNDH RENFORCE LES CONNAISSANCES DES ACTEURS DU SYSTEME JUDICIAIRE SUR LA DETENTION PREVENTIVE

Aného, 26 mai (ATOP) - Une rencontre d'échanges consacrée à la problématique de la détention préventive et de la présomption d'innocence s'est tenue, le vendredi 22 mai à Aného, à l'endroit des magistrats civils et militaires, des officiers de police judiciaire et des surveillants de l'administration pénitentiaire.

Cette activité est une initiative de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) en sa qualité du mécanisme nationale de prévention de la torture (MNP). Elle s'inscrit dans le cadre de la célébration en différé de la journée africaine de la détention préventive observée le 25 avril de chaque année.

La rencontre a permis d'identifier et d'adopter des stratégies de réduction de la détention préventive au Togo. Il s'agissait d'amener ces acteurs du système judiciaire à trouver des mécanismes par lesquels ils vont travailler pour la réduction de l'usage parfois excessive de la détention préventive. A travers cette initiative, la CNDH a contribué à limiter la surpopulation carcérale des prisons au Togo.

Mme Attitso Afi, magistrat et commissaire de la CNDH a défini la détention préventive comme étant une mesure préventive légale prévue par l'arsenal judiciaire afin de répondre aux nécessités de l'enquête judiciaire et de préserver l'ordre public. Selon elle, cette mesure exceptionnelle répond également à des impératifs légitimes de procédures pénales, notamment celles de préserver les preuves, d'éviter les pressions sur les témoins, de prévenir des risques de fuite ou encore de protéger l'ordre public. Toutefois, a-t-elle poursuivi, toute personne poursuivie par la justice, bénéficie de la présomption d'innocence tant qu'une décision définitive de condamnation n'a été prononcée à son encontre.

Le recours systématique ou prolongé à la détention préventive peut constituer une atteinte grave aux droits de l'homme, à la liberté individuelle et à la dignité humaine. « Cette décision de placement ou de maintien en détention, engage non seulement la crédibilité de la justice mais aussi la vie et l'honneur de l'être humain », a relevé Mme Attitso avant d'évoquer que la surpopulation carcérale que connaissent les établissements pénitentiaires, trouvent souvent son origine dans le recours parfois excessif à la détention préventive.

Le commissaire de la CNDH a salué les efforts consentis par les autorités judiciaires pour améliorer les délais de traitement des dossiers et renforcer les garanties procédurales. Elle a exhorté les acteurs de la justice à promouvoir une culture judiciaire



Les participants

fondée sur les exceptionnalités de la détention préventive impliquant le respect scrupuleux des délais légaux et l'accélération des traitements des dossiers et procédures. « La justice ne se mesure pas uniquement en sa capacité de sanctionner, mais aussi en sa capacité de protéger les droits de ceux qui sont poursuivies par la loi. Une justice humaine et impartiale diligente et renforce la confiance des citoyens dans les institutions et consolide la paix sociale », a-t-elle souligné.

Mme Attitso a lancé un appel à la mobilisation de tous les acteurs de la chaîne pénale à bâtir une justice plus efficace, équitable et davantage respectueuse de la dignité humaine. « Je demeure convaincu que grâce à l'engagement, votre professionnalisme et votre attachement citoyen aux valeurs de justice, nous continuerons à faire progresser l'état de droit et la protection de la liberté fondamentale dans notre pays », a conclu le commissaire de la CNDH. ATOP/DK/DHK/KYA

CHEFFERIE TRADITIONNELLE :

LES CHEFS CANTONS DE GBODJOME ET D'ANFOIN CONFIRMES DANS LEUR FONCTION

Aného, 26 mai (ATOP) - Les chefs cantons de Gbodjome, (commune Lacs 3), Togbui Kokou Togbé Atti IV, et d'Anfoin (commune Lacs 4) Togbé Têko Akouété Apétovi V, désignés par voie coutumière, ont reçu, le vendredi 22 mai, leur décret de reconnaissance les confirmant dans leurs fonctions de garant des us et coutumes.



Remise du décret à Togbui Kokou Togbé Atti IV de Gbodjomé



Remise du décret à Togbé Têko Akouété Apétovi V d'Anfoin

Les actes de reconnaissance leurs ont été remis par le gouverneur de la région Maritime, Taïrou Bagbiègue, en présence de personnalités, politiques, administratives, traditionnelles, religieuses, des conseillers régionaux et municipaux, des cadres des localités, des amis et invités des récipiendaires ainsi qu'une foule nombreuse.

La remise des décrets a été précédée des rites traditionnels d'intronisation du nouveau chef par leurs pairs marqués par le port des chaussures (Hiniba), de la couronne et leur installation sur le trône royal.

En remettant les décrets aux impétrants, le gouverneur leur a rappelé le rôle fondamental du chef traditionnel dans la préservation, la promotion de la paix et de la stabilité, la transmission des valeurs culturelles et dans la préservation de la cohésion sociale. « L'acte de reconnaissance d'un chef traditionnel marque non seulement la reconnaissance officielle de son rôle essentiel dans la préservation des valeurs et de la culture d'une communauté mais aussi l'engagement de notre nation à soutenir et à valoriser le patrimoine traditionnel qui constitue le socle de notre véritable identité », a-t-il indiqué.

Le gouverneur Bagbiègue leur a demandé de faire preuve de loyauté envers l'Etat, de neutralité, d'impartialité, de sagesse, d'intégrité, de dévouement pour la cause de développement du milieu. Il les a exhortés à plus de responsabilité afin que la paix, l'harmonie et le vivre ensemble règnent dans leur communauté. Le gouverneur a invité les

populations à respecter leur nouveau chef, à les accompagner et à les soutenir dans leurs actions pour la réussite de leur mission.

Le préfet des Lacs Benissan Tétévi Datè a rappelé aux récipiendaires, leurs missions, rôles, responsabilités, devoirs, droits et obligations conformément aux dispositions des lois qui régissent la chefferie traditionnelle au Togo.

Le représentant du président du conseil régional des chefs traditionnels de la Maritime, Togbui Louis Adelan Aklassou IV a exhorté les impétrants à l'écoute de leur population, au respect de la hiérarchie et à œuvrer davantage pour le développement intégral, inclusif, harmonieux et durable des localités.

Les nouveaux chefs cantons ont exprimé leur gratitude au Président du Conseil pour la confiance placée en eux. Ils ont remercié tous ceux qui ont contribué à l'avènement de cette cérémonie avant de promettre assumer leur mission dans le respect des valeurs de la dignité humaine tout en sollicitant la collaboration de tous.

ATOP/DK/BA/KYA

VO/CHEFFERIE TRADITIONNELLE :

TOGBUI KOMLAN AYIVI V DE VO-ATIVE INTRONISE

Vogan, 26 mai (ATOP) - Le chef du village de Vo-Ativé (canton de Dagbati), Togbui Komlan Ayivi V, désigné par voie coutumière a reçu, le samedi 23 mai, son arrêté de reconnaissance le confirmant dans ses fonctions.

Le document lui a été remis par le préfet de Vo, Leguèdè Kokou Jérôme en présence des sénateurs, des députés, des conseillers municipaux, des autorités administratives, traditionnelles, religieuses, politiques, militaires, des cadres du canton de Dagbati. La remise de l'arrêté a été précédée des rites traditionnels d'intronisation du nouveau chef par ses pairs, notamment le port des chaussures, du pagne traditionnel (kinté), de la couronne royale et de l'installation du chef sur le trône.



Remise de l'arrêté au nouveau chef (2ème de la droite)

En remettant l'arrêté au nouveau chef, le préfet Leguèdè a souligné l'importance que le Président du Conseil, Faure Gnassingbé accorde à la chefferie traditionnelle au Togo. Il a invité le nouveau chef à l'humilité, à l'impartialité, à la patience, à être un rassembleur d'hommes et un artisan de paix. Le préfet a convié le nouveau chef à la maîtrise de soi, à cultiver le consensus, à la neutralité, à défendre les intérêts de sa communauté, au respect de la hiérarchie et à entretenir de bonnes relations avec ses pairs. Il a demandé à la population de respecter le nouveau chef et de répondre à son appel pour le développement harmonieux du village.

Le président du conseil des chefs traditionnels de Vo, Togbui Sassou Dravie Anyron IV a invité le nouveau chef à respecter la hiérarchie et à servir de modèle à la population.

L'impétrant, Togbui Ayivi V a remercié le Président du Conseil pour la confiance faite en lui. Il a invité la population à l'union, à la tolérance, à la cohésion sociale et à la solidarité pour la construction du village. Le nouveau chef a promis d'être à la disposition de sa population pour le développement du village de Vo Ativé. ATOP/AKS/BA/KYA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



KOZAH/ PHASE 2 DU PROJET « SAIRT » :
LES SITES MARAICHERS AMENAGES DANS LA KOZAH ET ASSOLI
RECEPTIONNES



Séance d'échanges entre coopérateurs et équipe de mission
 financier du ministère allemand de la coopérative économique et du développement (BMZ) et de l'organisation CBM.

Les aménagements concernent spécifiquement les sites maraichers d'Atchangbadè (commune Kozah 4), d'Agbang (Kozah 3) et de Soré (Assoli 2), au profit direct des coopératives agricoles locales Lounguiyèda Haraou, Lidaw et Essowavakou.

Conformité technique

La mission de réception s'est assurée de la conformité technique et fonctionnelle des infrastructures après la période de garantie contractuelle. Elle a réuni plusieurs acteurs clés, des agents techniques, des représentants du bureau de contrôle, des entrepreneurs, ainsi que les maires des communes concernées.

Les visites de terrain ont permis aux différents acteurs de constater la levée totale des réserves formulées lors des réceptions provisoires. Les techniciens ont apprécié le fonctionnement des équipements installés, les normes techniques et les spécifications contractuelles et validé la mise à disposition définitive des ouvrages.



La coopérative Lidaw d'Agbang arrosant les plants de piment



Un ouvrage

Caractéristiques des infrastructures livrées

Les infrastructures sont des sites maraichers bâtis et aménagés sur une surface d'un hectare, délimités par des grilles et équipés de forages aux systèmes de pompage modernes et d'alimentation en eau fonctionnant à l'énergie solaire et au groupe électrogène. Chaque ouvrage dispose de deux polytanks d'une capacité de 5000 litres chacun et alimentés par des tuyaux d'irrigation avec des bacs d'eau pour faciliter l'arrosage des cultures. Ces infrastructures adaptées favorisent l'inclusion socio-économique des personnes handicapées et visent à renforcer les capacités productives des communautés rurales.

Impact sur la sécurité alimentaire et l'inclusion

Selon le chef-projet à INADES-Formation, Bilibia Lamboni, cette action permettra de garantir une gestion optimale, inclusive et durable des ressources hydrauliques. Il a précisé que ces aménagements visent à accroître de manière significative les rendements agricoles et à renforcer la résilience des populations rurales face aux effets du changement climatique, tout en saluant la parfaite synergie entre les partenaires.

Le maire de la commune Assoli 2, Mme Tchadizindè Djamila a, au nom de ses pairs et des bénéficiaires, exprimé sa gratitude pour la réalisation de ces infrastructures. Elle a souligné que ces installations modernes transformeront positivement les conditions de vie des communautés en stimulant davantage l'économie locale et en sécurisant l'approvisionnement alimentaire de la région.

Les responsables des services de l'hydraulique Kara, l'Association des personnes handicapées de la Kozah (APHAK), la Fédération nationale des organisations maraîchères du Togo (FENOMAT) et les coopératives agricoles bénéficiaires ont également pris part aux évaluations.

ATOP/SG/TAL/BA

INTEGRATION SOUS-REGIONALE:

LES ETUDIANTS DE L'UK ENTRETENUS SUR LA LIBRE CIRCULATION DANS L'ESPACE COMMUNAUTAIRE CEDEAO-UEMOA

Kara, 26 mai (ATOP) - La cellule nationale de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (CEDEAO-UEMOA) a organisé, le vendredi 22 mai à Kara, une journée d'information et de sensibilisation sur la libre circulation des étudiants dans l'espace communautaire ouest-africain.

La rencontre a pour objectif de vulgariser les textes communautaires relatifs à la mobilité académique, à l'harmonisation des inscriptions universitaires ainsi qu'à l'égalité de traitement des apprenants au sein de l'espace CEDEAO-UEMOA.

Cette activité s'inscrit dans le cadre d'une tournée nationale visant à informer les acteurs universitaires sur les mécanismes favorisant la mobilité académique. Elle ambitionne également d'harmoniser les modalités d'inscription et les curricula universitaires, tout en levant les barrières liées aux quotas de nationalité afin de promouvoir le partage d'expériences et de compétences.

Les participants ont suivi des communications portant notamment sur les missions de la cellule CEDEAO-UEMOA, les textes de l'UEMOA relatifs à la libre circulation des étudiants et les projets régionaux dédiés à la mobilité académique.

Le préfet de la Kozah, Col. Bonfo Farè, a souligné que la libre circulation des talents, constitue un levier important pour la croissance économique et le développement durable. Il a salué la vision du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, en faveur de l'intégration sous-régionale.

Représentant la présidente de l'UK, le secrétaire général de l'institution, Assote Egbaou, a rappelé que les universités doivent désormais fonctionner dans une dynamique d'ouverture. Il a indiqué que les réformes en cours, notamment l'opérationnalisation du système LMD et la reconnaissance mutuelle des diplômes, s'alignent sur les standards du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES).



Des participants

Le secrétaire permanent de la cellule CEDEAO-UEMOA, Anakpa Essokiza, a précisé que plusieurs directives ont été adoptées pour garantir l'égalité de traitement des apprenants. Il a invité les autorités universitaires à s'approprier ces textes afin de favoriser une meilleure intégration des étudiants étrangers.



Table d'honneur



L'assistance

Les étudiants ont exprimé leur satisfaction à l'issue de la rencontre. Mlle Lambo Elisabeth, étudiante en Lettres Modernes, s'est réjouie de l'égalité des frais universitaires et du renforcement du système LMD.

Cette sensibilisation est également prévue à l'Université de Lomé, après des activités similaires menées aux frontières du Bénin et du Ghana.

ATOP/AE/TAL/BA

TCHAOUDJO :

LE CONSEIL REGIONAL DE LA CENTRALE ADOPTE SON COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Sokodé, 26 mai (ATOP) - La deuxième session ordinaire de l'année du Conseil de la région Centrale s'est achevée, le vendredi 22 mai à Sokodé, avec l'adoption du compte administratif, exercice 2025, suivie de l'affectation des résultats.

Ce compte affiche un résultat d'ensemble positif de 662.837.768 FCFA. Il comprend 110.232.346 FCFA pour le fonctionnement et 552.605.422 FCFA pour l'investissement. Les dix jours de travaux ont également permis d'adopter le compte de gestion du Conseil régional.

La validation de ces deux comptes constitue une étape essentielle de la gouvernance financière. Il s'agit pour le Conseil régional, non seulement de rendre compte, en toute transparence de la gestion des deniers publics, mais aussi d'exprimer son attachement à une gestion saine, rigoureuse et efficace de ses ressources.

L'examen en plénière de ces deux documents a permis de relever les réalisations, d'identifier les insuffisances et de dégager des pistes d'amélioration pour renforcer l'efficacité des actions de développement local.

Les débats ont également débouché sur l'affectation des résultats devant renforcer les ressources pour l'élaboration du budget complémentaire. Les décisions prises soulignent la nécessité de poursuivre les actions engagées, d'optimiser l'utilisation des crédits et de prioriser les investissements les plus porteurs pour l'amélioration des conditions de vie des populations.



Les participants

Les conseillers régionaux ont, en outre, planché sur les différents projets en cours d'exécution. Il s'agit, entre autres, des forages offerts dans les différentes communes de la région et la construction des établissements scolaires dans certaines préfectures.

Le président du Conseil régional, Kalessou Kwakou a fait savoir que les décisions adoptées traduisent leur engagement et leur volonté commune de fournir à leurs concitoyens l'accès aux services sociaux de base. Il a relevé que ces décisions ne seront utiles que si elles sont mises en œuvre avec détermination. Pour lui, cela exige une collaboration renforcée entre les élus et les services techniques, un suivi rigoureux des projets financés et une communication transparente sur l'utilisation de leurs ressources.

Le secrétaire général du gouvernement, Dr Pia-Abalo Tohouléba a salué la réaffectation des résultats dégagés qui contribuera à renforcer les actions de développement dans la région, à améliorer davantage les conditions de vie des populations et à promouvoir un développement territorial harmonieux, inclusif et durable. Il a insisté sur un suivi strict de la mise en œuvre des recommandations formulées.

Outre l'exécutif régional et les conseillers régionaux, la cérémonie de clôture a regroupé des directeurs et responsables régionaux des services déconcentrés de l'Etat, des membres du personnel administratif du Conseil régional et autres invités.

ATOP/MEK/DHK/KYA

BINAH/DIALOGUE FISCAL :

LE CR-CESP KARA SENSIBILISE LES ENTREPRISES A KETAO



Le CR-CESP Kara et participants

leur disposition par l'administration fiscale.

Placée sous le thème « Construire une relation de confiance entre l'administration fiscale et les entreprises de la région », cette initiative du Comité régional de Concertation Etat secteur privé (CR-CESP) de la Kara s'inscrit dans le cadre d'une tournée préfectorale de sensibilisation. Elle a bénéficié de l'appui financier de l'Union Européenne (UE) ; du soutien d'Expertise France, en partenariat avec l'Agence de développement de très petites et moyennes entreprises du Togo (ADTPME), à travers le projet « IYBA-SEED ».

Les participants ont suivi un exposé sur le thème ; une présentation de l'Office togolais des recettes (OTR) et écouté le point de la première réunion du CR-CESP Kara.

Le chef de la composante Environnement des Affaires d'IYBA-SEED GLOBAM, Nelson Ajala a salué les efforts constants du gouvernement togolais dans la promotion du dialogue public-privé. Selon lui, le dynamisme du CR-CESP Kara est un levier essentiel pour renforcer la confiance mutuelle, indispensable au développement des Petites et moyennes entreprises (PME) et des Très petites et moyennes entreprises (TPME), vecteurs d'investissement et d'emplois durables.

Le secrétaire général de la préfecture de la Binah, Binidi Kpélou, a exprimé sa gratitude au Président du Conseil Faure Gnassingbé, pour son engagement personnel en faveur de l'essor du secteur privé.

Pagouda, 26 mai (ATOP) - Une rencontre d'échanges et de sensibilisation sur le dialogue fiscal a réuni, le vendredi 22 mai à Kétau dans la commune Binah 2, les opérateurs économiques locaux.

Cette rencontre a permis d'éclairer ces opérateurs économiques sur leurs droits et obligations fiscales, ainsi que sur les procédures en vigueur de l'Office togolais des recettes (OTR). Il s'est agi également de les informer des mécanismes de recours, de médiation et de dialogue permanent mis à

Le maire de Binah 2, Mme Welabalo Tchanda, a souligné que la tenue de cette rencontre témoigne à suffisance que les préoccupations des entrepreneurs locaux sont pleinement prises en compte au plus haut sommet de l'Etat.

La rencontre a réuni les autorités locales, des responsables des services fiscaux déconcentrés, des représentants des chambres consulaires, les associations des femmes et des jeunes entrepreneurs ainsi que les partenaires techniques et financiers.

ATOP/AK/TAL/BA

L'ORDRE DES CHEVALIERS ET DAMES MARSHALL APPORTE SON SOUTIEN AUX MALADES DU CHR DE TSEVIE



Des membres de l'association et des kits

accidentés pris en charge au service de traumatologie. Cette action humanitaire entre dans le cadre de la célébration des 40 ans d'implantation de l'ordre dans la ville.

La cérémonie de remise a été précédée d'une messe catholique célébrée au sein de l'hôpital par le père Gaglo Alfred, aumônier au CHR de Tsévié. Dans son homélie inspirée des textes tirés des Actes des Apôtres et de l'évangile selon saint Jean, le célébrant a invité les fidèles à promouvoir la paix, l'amour et la non-violence à travers des actes concrets de solidarité envers les personnes vulnérables. Le prêtre a particulièrement salué l'initiative des membres de l'ordre, estimant que leur présence auprès des malades constitue un témoignage de compassion et de soutien envers des personnes confrontées à la souffrance et à la précarité.

Le grand chevalier du « Noble » Ordre des Chevaliers et Dames Marshall, Conseil 47 et Cour 43 de Tsévié, Eyebiyi Kokouvi Adéyèmi a confié que l'état de précarité observé chez certains malades et parents d'enfants hospitalisés a motivé cette action. « Nous avons voulu, à travers cette œuvre sociale, apporter un soulagement aux malades et à leurs familles. Notre engagement repose sur la fraternité, la solidarité et le développement spirituel », a souligné le président Eyebiyi. Il a souligné que plusieurs autres activités sont au programme de ce jubilé d'émeraude, notamment une recollection spirituelle, une messe d'action de grâce, une fête populaire ainsi qu'une œuvre sociale à l'endroit d'un orphelinat.

Tsévié, 26 mai (ATOP) – L'ordre des Chevaliers et Dames Marshall, Conseil 47 et Cour 43 de Tsévié a offert, le samedi 23 mai, des kits alimentaires et remis des enveloppes symboliques aux malades des services de pédiatrie et de traumatologie du Centre hospitalier régional (CHR) de Tsévié.

Au total, 100 kits composés de riz, de sucre, d'huile végétale, de détergents, de savons et des enveloppes symboliques ont été distribués aux parents, accompagnants des enfants hospitalisés, ainsi qu'aux



M. Eyebiyi remettant symboliquement un kit à une bénéficiaire

Le Noble Ordre des Chevaliers et Dames Marshall est une association catholique à vocation sociale dont la devise est « Unité, Charité et Fraternité ». Originaire du Ghana, cet Ordre est présent au Togo depuis plusieurs décennies avec des représentations à Lomé, Tsévié, Aného et Kara. ATOP/AM/BBG/BA

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE LA MUTUELLE « AKWABA » :
UN RESULTAT EXCEDENTAIRE DE 61 893 098 F CFA ENREGISTRE EN 2025

Tsévié, 26 mai (ATOP) - La mutuelle « Akwaba » a enregistré un résultat excédentaire de 61 893 098 F CFA au terme de l'exercice 2025. C'est ce qui ressort des rapports présentés lors de l'assemblée générale mixte (extraordinaire et ordinaire) de la mutuelle tenue le samedi 23 mai à Tsévié.



Les mutualistes



M. Metsiya (micro) à l'ouverture des travaux

Cette assemblée a permis aux mutualistes d'être mis au courant des activités de l'exercice 2025, d'évaluer le chemin parcouru, les résultats obtenus et de définir les priorités par rapport aux nouveaux défis. Il s'est agi également d'informer les membres sur la nouvelle loi portant réglementation des institutions de microfinance instituée par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Les travaux ont été marqués par la présentation des rapports, une causerie éducative sur la gestion d'une activité (tenue de comptabilité de base). Un entretien sur les fondamentaux de la nouvelle loi des institutions de microfinance et ses implications. Trois grandes résolutions ont été prises. Il s'agit notamment de la prorogation exceptionnelle des mandats, de la modalité de cessation des fonctions et de l'engagement du processus de transformation et convocation de l'assemblée générale constitutive.

Les rapports présentés révèlent que le bilan de la mutuelle « Akwaba » s'équilibre en actif comme en passif à 5 974 002 760 F CFA au 31 décembre 2025, soit une croissance de 12,66% par rapport à 2024. Elle a enregistré un excédent de 61 893 098 F CFA. Au cours de l'exercice 2025, l'encours de crédit est de 4 289 931 874 F CFA et celui des dépôts affiche un total de 4 738 048 171 F CFA. Quant au volume de crédit accordé, il se chiffre à 5 522 140 000 F CFA contre 5 160 165 560 F CFA en 2024. Les provisions sont évaluées à 208 555 681 F CFA contre 109 472 611.

Le représentant du préfet de Zio, M. Metsiya Kodjo Edem a félicité les responsables de la mutuelle pour leur engagement à accompagner les populations à la base et le gouvernement dans sa quête permanente de réduction de la pauvreté. Il a émis le vœu que la mutuelle « Akwaba » contribue durablement à l'autonomisation financière des citoyens.

Pour le président du conseil d'administration de la mutuelle, Tanghawaye Antante, « la mutuelle évolue et nous devons donc suivre cette évolution et faire en sorte que tous les membres soient satisfaits ». Il a exhorté les mutualistes et le personnel à mettre en application les procédures de la mutuelle, à s'y conformer pour éviter de causer du tort à l'institution. M. Tanghawaye a rendu un hommage mérité aux administrateurs qui œuvrent inlassablement à la progression et à la pérennité de la mutuelle.

La mutuelle « Akwaba » compte aujourd'hui 44 467 membres.

ATOP/BBG/BA/KYA

PROJET SAIRT 2 :**DES INFRASTRUCTURES HYDRO-AGRIQUES RECEPTIONNEES DANS LA COMMUNE OTI-SUD 2**

Mango, 26 mai (ATOP) – Une cérémonie de réception définitive de sites maraichers et champs-écoles au bénéfice des coopératives « Djimuan » et « Limaklbe » respectivement dans les cantons de Takpamba et Kountoiré s'est déroulée le jeudi 21 mai sur les deux sites, dans la commune Oti sud 2.



Remise du matériel agricole au groupe du canton de Kountoiré



Visite du site de la coopérative de Kountoiré

L'activité est organisée par l'Institut africain pour le développement économique et social (INADES-Formation Togo). La réception s'est déroulée en présence des partenaires techniques : Association des personnes handicapées motivées de Tône (APHMOTO), la Fédération nationale des maraichers du Togo (FENAMAT) et l'Union régionale des organisations des producteurs des céréales des Savanes (UROPE-S). Elle s'inscrit dans le cadre de la 2^e phase du projet Sécurité alimentaire inclusive et résilience au Togo (SAIRT 2) financé par l'ONG Allemand « Cbm » et la Banque mondiale.

Le but est de vérifier la conformité des ouvrages aux normes techniques aux spécifications contractuelles afin de les remettre aux deux coopératives et à la mairie de l'Oti-Sud 2, qui en assureront désormais la gestion.

Chaque coopérative dispose d'un hectare de champs de légumes, de piments, de tomates, d'oignons et de céréales. Elles ont bénéficié chacune de matériels agricoles et de nouvelles batteries pour leurs forages.

Le chef projet à INADES-Formation, Lambono Bilibia a convié les coopératives à travailler d'arrache-pied pour assurer la durabilité et la rentabilité de ces sites pour leur survie alimentaire et à bien entretenir les batteries et pompes. Il a réitéré la disponibilité de sa structure pour des conseils et orientations en cas de besoin.



M. Lamboni (en blanc) échange avec la coopérative Djimuan

Les coopératives Djimuan et Limaklbe comptent chacune respectivement 35 et 25 membres, avec 6 personnes handicapées pour la première et 5 pour la deuxième. Le projet qui prend fin en 2028 est exécuté dans six communes de la région des Savanes et

Le représentant du maire de l'Oti-sud 2, M. Napo-Issa Fataou, le directeur de programme d'APHMOTO, Tchirktéma Damobé et le président régional de la FENAMAT, Laré Sagan ont exprimé leur reconnaissance à INADES-Formation Togo et ses partenaires financiers pour ce projet qui permettra aux femmes et les personnes handicapées d'exercer des AGR et de sortir de la précarité. Ils ont promis de veiller à ce que ces sites soient bien entretenus et rentables pour le bonheur des bénéficiaires

de la Kara à savoir Oti Sud 2, Tandjouaré 2, Tone 3, Kozah 3, Kozah 4 et Assoli 2. Il vise entre autres à contribuer à l'amélioration durable de la souveraineté alimentaire, de la résilience et des rendements agricoles des familles paysannes, en mettant l'accent sur l'inclusion des personnes handicapées dans les dynamiques de développement.
ATOP/TT/JK/GMM

OTI/EPREUVE ANTICIPEE DU BAC PROFESSIONNEL :

60 CANDIDATS DE L'IFAD-ELEVAGE BARKOISSI PRESENTENT LEURS PROJETS

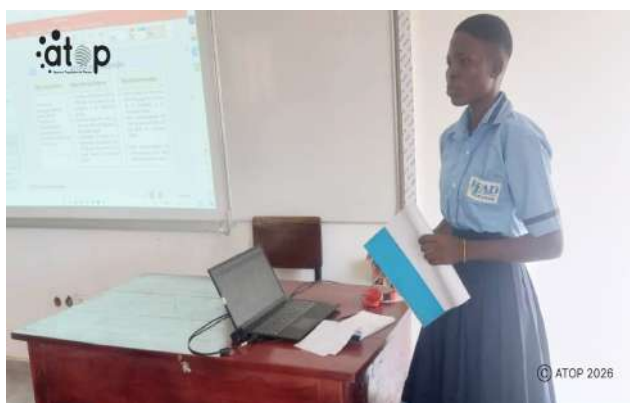
Mango, 26 mai (ATOP) - Soixante candidats de la 3^e promotion de l'Institut de formation en alternance pour le développement (IFAD) Elevage de Barkoissi ont présenté leurs projets professionnels au cours de l'épreuve anticipée du Baccalauréat professionnel, les 20 et 21 mai dans la commune Oti 2.

Les plans d'affaires ont été présentés à 4 jury de 3 membres chacun, qui auront la tâche de jauger de la pertinence de ces projets et les stratégies de mise en œuvre.

Chaque candidat avait 40 minutes pour défendre son projet et convaincre son jury. Les projets présentés portent, entre autres, sur la production et la commercialisation des volailles, des porcins, des ovins, des caprins et des bovins, la mise en place des pondeuses et la transformation du lait de vache en produits dérivés comme le fromage.

Mlle Adjikedji Brigitte et M. Dassimwai Essossimna ont opté pour la commercialisation du porc. Ils proposent respectivement d'implanter une ferme dans les préfectures de Haho et de Sotouboua, de créer des coopératives et solliciter des prêts bancaires pour faire prospérer leurs activités. D'autres candidats envisagent d'acquérir des espaces sécurisés pour l'élevage des ovins et des bovins.

Le responsable pédagogique de l'IFAD Elevage de Barkoissi, Saou Komla a fait savoir que ces projets se préparent dès les deux premières années de formation. Durant la troisième année, l'apprenant élabore son projet qu'il consigne dans un document visé par les formateurs avant d'être exposé devant les membres du jury. M. Saou a précisé qu'en formant ces jeunes, le but est de les amener à devenir de véritables entrepreneurs et non des demandeurs d'emploi.



Mlle Adjikedji présentant son projet



Réunion entre les superviseurs et les membres du jury



Des candidats

Le directeur adjoint chargé de suivi des IFAD à l'Agence éducation développement (AED), Tommy Etsé Yaovi a souligné que sa structure accompagne les jeunes en fin de formation dans la recherche de financement à travers des mécanismes de financement de l'Etat et aussi auprès des institutions bancaires et financières.

Cette épreuve anticipée a pris fin par une réunion bilan entre les superviseurs et les membres du jury.

L'attachée d'Administration à l'Office du BAC à Kara, Mme Mintré Yendoutampo et le directeur général de l'IFAD-Barkoissi, Col Kpendja Napo Bruno font partie de l'équipe de supervision. ATOP/TT/JK/DHK

HAHO/COMMERCE TRANSFRONTALIER :

**LES MEMBRES DU CADRE DE CONCERTATION DU CORRIDOR INSTRUITS SUR
 LES TEXTES JURIDIQUES**

Notsè, 26 mai (ATOP) – Les membres du Cadre de concertation du corridor (CCC) ont été formés sur les textes et principes régissant le commerce transfrontalier des produits agrosylvopastoraux et halieutiques lors d'un atelier, les 22 et 23 mai à Notsè.

La rencontre est à l'actif du Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA-Togo). Elle entend renforcer les capacités techniques de ces acteurs sur la fluidité, la transparence

et la compétitivité du commerce transfrontalier à travers la présentation du cadre juridique et réglementaire national et communautaire du commerce transfrontalier des produits agrosylvopastoraux et halieutiques dans les corridors cibles du PRIMA.

Les travaux ont permis d'outiller les participants sur la gouvernance du Cadre de concertation du corridor, son animation participative, les fondamentaux du commerce transfrontalier des produits alimentaires, agrosylvopastoraux et halieutiques. Ils ont aussi pris connaissance des droits et devoirs des acteurs du commerce transfrontalier des produits agricoles, le protocole femmes et jeunes dans le commerce, les techniques de plaidoyers et du dialogue public-privé.

Le coordonnateur du Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA-Togo), Dogo Madawé a signifié que le Cadre de concertation du corridor est un dispositif d'échanges entre les acteurs pour régler les différends qui minent le commerce transfrontalier au Togo. Il a invité les participants à un débat franc pour permettre au commerce régional et sous régional de progresser vers la libre circulation des personnes et des biens.

ATOP/YM/DHK



Les participants

----- -----
JOURNEE AFRICAINE DE LA DETENTION PREVENTIVE
**DES ACTEURS JUDICIAIRES ECHANGENT SUR LA PRESOMPTION
 D'INNOCENCE**

Notsé, 26 mai (ATOP) - La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a initié, le vendredi 22 mai à Notsè, un atelier d'échanges sur l'importance de la présomption d'innocence dans le cadre de la célébration en différé de la journée africaine de la détention préventive, observée chaque 25 avril.

L'activité a regroupé des magistrats civils, officiers de la police judiciaire et surveillants de l'administration pénitentiaire. Elle vise à identifier et adopter avec les participants les stratégies de réduction de la détention préventive au Togo.

Les participants ont été entretenus sur les modules à savoir : la détention préventive et son impact sur l'administration carcérale, la mission et les objectifs de la CNDH.

Pour le 2^{ème} vice-président de la CNDH, Kodjo Gnambi Garba, la célébration de cette journée permet de montrer l'évolution entre la procédure judiciaire et le respect de la dignité humaine. Selon lui, la présomption d'innocence doit être respectée jusqu'au procès de l'inculpé. Il fait savoir que la détention préventive doit être la plus brève possible. « Nous voulons avec magistrats civiles, officiers de la police judiciaire et surveillants de l'administration pénitentiaire, rappeler les principes qui doivent régir la détention préventive afin de garantir les droits des personnes en détention », a-t-il précisé.



Les participants

La journée africaine de la détention préventive a été instituée par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) le 25 avril 2015. Elle a pour objectif de sensibiliser sur les abus liés à la détention préventive/provisoire en Afrique. ATOP/YM/BV/KYA

RELIGION :

LES FIDELES CHRETIENS DE NOTSE ONT MARCHE POUR JESUS

Notsé, 26 mai (ATOP) – Les fidèles chrétiens des différentes communes de la préfecture de Haho ont pris part, le lundi 25 mai à Notsé, à une caravane spirituelle dénommée « Marche pour Jésus ». Placée sous le thème « Proclamez Jésus, lumière du monde », cette manifestation culturelle et religieuse a été initiée par le Corps de Christ de Haho.

L'objectif de cette mobilisation est de proclamer la gloire et les vertus de Jésus, tout en invitant les communautés locales à l'adorer « en esprit et en vérité ».

Cet événement, marqué par des moments d'intenses louanges, de danses, de prières et de prédications, a servi de cadre pour implorer la protection divine sur le Togo et ses dirigeants. Il a également permis de resserrer les liens au sein de la communauté chrétienne, unie par une même foi et un même élan fraternel.

Partie du quartier Naolo, la caravane a sillonné les artères d'Alinou, Kpédomé et SOTOCO, avant de chuter à la Place de l'indépendance à Agbaladomé, dans la commune Haho 1. Tout au long du parcours, les marcheurs, arborant des foulards et brandissant des pancartes, ont entonné des cantiques à la gloire de Jésus. Ils ont invité les riverains à placer leur confiance en lui, le présentant comme la véritable source du vivre-ensemble.

Pour le président du comité d'organisation, pasteur Kombaté Arzoume, cette démarche vise essentiellement à renforcer la fraternité entre les croyants et à consolider le vivre-ensemble en brisant les barrières confessionnelles. Il a, de ce fait, exhorté les participants à cultiver l'union et la communion fraternelle au quotidien.

S'inspirant de la première épître aux Corinthiens, chapitre 1, verset 10, le pasteur de l'Église du Christ de Naolo, Joseph Sanvi, a invité l'assistance à rejeter les divisions et



Le point de chute de la marche

la haine afin de triompher des épreuves de la vie. L'orateur a expliqué que marcher pour Jésus symbolise l'appartenance à Dieu et constitue une réponse à son appel. En marchant, a-t-il soutenu, le peuple implore la protection divine, la paix sociale et le bien-être pour la nation.



Pasteur Kombaté donnant la bénédiction



L'assistance

La manifestation s'est déroulée en présence des membres du corps ecclésiastique et des autorités administratives des communes de Haho. Ces derniers ont unanimement invité les fidèles à la modestie et à la sobriété, à l'image du Christ. ATOP/YM/SED/KYA

KLOTO :

LE SYNDICAT NATIONAL DES PRETRES ET HERBORISTES TRADITIONNELS DU TOGO PORTE SUR LES FONTS BAPTISMAUX



Les membres du bureau exécutif

secrétaire général, Akamah Kokou Blaise, pour un mandat de quatre ans renouvelable une seule fois.

Le syndicat s'est fixé plusieurs objectifs, notamment la négociation avec l'Etat pour l'instauration de deux journées fériées annuelles : une « journée des Ancêtres » destinée à rendre hommage aux origines et aux lignées et une « Journée des Divinités et Esprits traditionnels » consacrée à la célébration des cultes et rites togolais. Le SYNAPHET ambitionne également de revaloriser certaines cérémonies traditionnelles telles que les funérailles, les dots, les veuves, et les rites du huitième jour en leur redonnant une portée symbolique et culturelle cohérente.

Représentant le maire de Kloto 1, Akpossou Marc Gildas a indiqué que, les membres du SYNAPHET-Togo sont les gardiens d'un patrimoine lié à la médecine traditionnelle, transmis de génération en génération. « Ce savoir ancestral est une richesse nationale que notre pays doit protéger et valoriser », a-t-il déclaré dans la prise en compte de leurs préoccupations.

Le nouveau secrétaire général du SYNAPHET-Togo, a rappelé les missions de l'organisation, qui consistent à rassembler, structurer et renforcer la communauté des

Kpalimé, 26 mai (ATOP) - Le Syndicat national des prêtres et herboristes traditionnels du Togo (SYNAPHET-Togo) a été porté sur les fonts baptismaux, le samedi 23 mai à Kpalimé, à l'issue d'un congrès constitutif placé sous le thème : « recadrer et promouvoir nos valeurs culturelles ancestrales africaines ».

Le congrès a été marqué par la lecture et l'adoption des textes fondamentaux, ainsi que par l'élection d'un bureau exécutif de 11 membres dirigé par un

praticiens, prêtres, herboristes et guides spirituels autour d'une même vision. « Ensemble, nous aspirons à créer un réseau solide, capable de porter haut les valeurs de nos traditions ancestrales dans le monde moderne », a-t-il souligné.

Le secrétaire confédéral, chargé de l'administration et des archives de la CSTT, Amoussouvi Kossi a exhorté les membres du bureau exécutif du SYNAPHET à rester à l'écoute de leurs adhérents, tout en invitant ces derniers à collaborer avec les dirigeants. Il a par ailleurs, réaffirmé le soutien de la CSTT au SYNAPHET-Togo dans l'accomplissement de ses missions.

Affilié au plan national à la Confédération syndicale des travailleurs du Togo (CSTT), le SYNAPHET-Togo entend nouer des partenariats aux niveaux régional et international avec des organisations partageant les mêmes objectifs. ATOP/AYH/BA/KYA

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « LA PUISSANCE TRADITIONNELLE » :
LES DELEGUES ADAPTENT DES DISPOSITIONS DES TEXTES DE
L'ORGANISATION AUX EXIGENCES LEGALES



Les membres du bureau

Kpalimé, 26 mai (ATOP) – Les délégués membres de l'association « la Puissance traditionnelle » ont révisé des dispositions des statuts et du règlement intérieur de leur organisation, le dimanche 24 mai à Kpalimé, au cours d'une assemblée générale extraordinaire (AGE).

Les modifications portent notamment sur l'article 13, relatif à la composition du bureau exécutif. Désormais, le bureau exécutif compte 11 membres contre 13 auparavant. Au niveau du règlement intérieur, les articles 20, 22 et 23 ont été également révisés. Ces modifications concernent les droits d'adhésion, les retards et absences, les sanctions ainsi que les cotisations liées aux événements heureux, notamment les mariages, les sorties les naissances et aux événements malheureux tels que les décès d'un membre ou d'un parent direct (père ou mère). L'ensemble des textes amendés ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

L'association « La Puissance traditionnelle » est créée le 30 mars 2024. Elle entend se conformer aux exigences administratives en vigueur. Selon les responsables, ces réformes découlent des recommandations du ministère de l'Administration territoriale, qui impose un canevas aux associations régies par la loi de 1901.

Les membres fondateurs ont expliqué que les anciennes dispositions prévoyaient l'intégration des commissaires aux comptes au sein du bureau exécutif, une configuration rejetée par le ministère de l'Administration territoriale. Cette situation disent-ils a motivé l'organisation de l'assemblée générale extraordinaire afin de mettre les textes en conformité avec les normes légales.

Le bureau de l'association, issu de cette assemblée générale extraordinaire, après la révision des textes, est présidé par Daniel Kokou Agbéko, il comprend 11 membres pour un mandat de 4 ans renouvelable une seule fois.

Le président de l'association, Daniel Koku Agbéko a indiqué que l'organisation œuvre pour la guérison des populations à travers les plantes médicinales et l'accompagnement spirituel des personnes en quête de solutions à leurs difficultés. Il a précisé que « La Puissance traditionnelle » est enregistrée au ministère de l'Administration territoriale et membre de la Fédération nationale des cultes vaudou du Togo. Il a, par

ailleurs, invité les acteurs intervenant dans le même domaine à unir leurs forces pour une meilleure valorisation des pratiques traditionnelles.

Les représentants du maire de Kloto 1, de la brigade territoriale, et de la fédération nationale des cultes vaudou ont exhorté les membres de l'association à faire preuve d'honnêteté dans la prise en charge des patients. Ils les ont également appelés à privilégier le dialogue dans le règlement des différends, l'union, la compréhension mutuelle, le pardon et la confiance réciproque. Les intervenants ont enfin encouragé les responsables de l'association à œuvrer pour la préservation et la revalorisation de l'héritage traditionnel légué par les ancêtres.

Une caravane des membres de l'association « La Puissance traditionnelle » a sillonné les rues de la ville pour mieux se faire connaître de la population avant la rencontre.

ATOP/AYH/GMM/KYA

YOTO :

L'ONG ADP EN OPERATION DE SALUBRITE A ZAFI

Tabligbo, 26 mai (ATOP) – L'ONG Amis de poubelle (ADP) a organisé, le samedi 23 mai, une opération de salubrité couplée du lancement de la construction de latrines publiques dans le quartier Kpodavé à Zafi dans la commune Yoto 2.



La pose de la première pierre



Le curage des caniveaux

L'initiative s'inscrit dans le cadre des actions communautaires de l'ADP en faveur de l'assainissement et du bien-être des populations.

Munis de houes, pelles, coupe-coupe, brouettes, râteliers et de pioches, des habitants du quartier ainsi que des membres de l'organisation ont débarrassé le quartier des herbes envahissantes et des dépôts de déchets qui dégradent l'environnement, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie des populations. Ils ont curé les caniveaux, afin de faciliter l'évacuation des eaux et prévenir les risques d'insalubrité et d'inondation.

A l'issue de cette opération citoyenne, l'ONG ADP a procédé à la pose de la première pierre pour la construction de latrines publiques modernes de six cabines non vidangeables. Cette infrastructure vise à renforcer les conditions d'hygiène et d'assainissement dans la localité, tout en réduisant les risques sanitaires liés au manque d'installations adéquates.

Le président de l'ADP, Késsougbo Kodjo a rappelé l'importance de la participation communautaire dans la préservation de l'environnement et invité les populations à adopter des comportements favorables à la salubrité publique. « La propreté ne coûte rien. Même avec des moyens modestes, chacun peut contribuer à vivre dans un environnement sain », a-t-il ajouté. Les populations ont salué cette initiative et exprimé leur volonté d'accompagner les efforts entrepris pour maintenir leur cadre de vie propre et agréable.

L'opération a pris fin par la mise en terre de jeunes plans le long du caniveau.
ATOP/SAK/BA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité



NOUVELLES DE L'ETRANGER

BURUNDI :

LA CELEBRATION DE LA JOURNEE DE L'AFRIQUE APPELLE AU RENFORCEMENT DES PARTENARIATS CONCRETS POUR LE DEVELOPPEMENT DU CONTINENT

Bujumbura, (Xinhua) - Le chef de l'Etat burundais et président en exercice de l'Union africaine, Evariste Ndayishimiye, a appelé lundi 25 mai les opérateurs économiques, les universitaires, les diplomates et les investisseurs à renforcer davantage les partenariats concrets en vue du développement du continent africain à travers notamment les secteurs de l'eau, de l'assainissement, de l'éducation, de la solidarité et de la transformation africaine.

L'appel a été lancé lors de la célébration de la 63e édition de la Journée de l'Afrique qui a lieu chaque 25 mai depuis 1963. L'événement qui s'est déroulé dans la capitale économique Bujumbura a été organisé par le Groupe diplomatique africain accrédité au Burundi en collaboration avec le gouvernement et a vu la participation des représentants des organisations tant régionales qu'internationales.

"Cette Journée représente bien plus qu'une simple commémoration historique, elle symbolise la mémoire collective de notre continent, l'héritage des luttes menées pour l'unité africaine ainsi que l'espérance d'une Afrique forte, digne et prospère", a indiqué M. Ndayishimiye dans son discours de circonstance.

Cet événement a été organisé sous le thème : "Assurer une disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs afin d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2063". Pour le président burundais, ce thème annuel de l'Union africaine 2026 mérite une attention particulière car l'eau est la vie. "Le manque d'eau et l'insuffisance des infrastructures d'assainissement aggravent les maladies, les tensions et les vulnérabilités climatiques", a-t-il mentionné.

M. Ndayishimiye a également invité les jeunes africains et burundais à faire de cette journée un moment d'engagement personnel et collectif pour la paix, l'innovation, la protection de l'environnement et le développement du continent africain. Il a rappelé que l'Afrique dispose des potentialités qui pourraient lui permettre de se développer, notamment les ressources naturelles abondantes et une jeunesse dynamique et résiliente.

Dans son allocution, se basant sur le thème, la coordonnatrice résidente des Nations Unies au Burundi, Violet Kakyomya a souligné le rôle important de l'eau. Selon elle, la célébration de la Journée de l'Afrique rappelle que l'accès à l'eau potable est un droit humain fondamental et un investissement stratégique pour la paix et le développement durable.

Le doyen des ambassadeurs africains accrédités au Burundi, Gelasius Gaspar Byakanwa, a, quant à lui, signalé l'urgence d'investir dans les infrastructures hydrauliques, la résilience climatique, la gestion durable des ressources et l'accès inclusif aux services

pour concrétiser les ambitions de l'Agenda 2063 et ne laisser aucun Africain en marge du développement. Xinhua.

TCHAD :

LE CONGRES PROROGUE A L'UNANIMITE L'ETAT D'URGENCE DANS LA PROVINCE DU LAC POUR TROIS MOIS

Ndjamena, (Xinhua) - Le Congrès tchadien, réuni en session extraordinaire à N'Djamena, a adopté à l'unanimité lundi 25 mai la prorogation de l'état d'urgence dans la province du Lac (ouest du Tchad) pour une durée de trois mois, a-t-on appris de source parlementaire.

Le texte de loi a recueilli 237 voix pour, sans aucune opposition ni abstention, lors d'un vote solennel tenu dans la salle plénière sous la présidence d'Ali Kolotou Tchaïmi, président de l'Assemblée nationale.

La séance s'est déroulée en présence du président du Sénat, Haroun Kabadi, du vice-Premier ministre chargé de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Limane Mahamat, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement.

Les parlementaires ont justifié cette prolongation par la persistance des incursions armées, des actes terroristes et des mouvements transfrontaliers criminels qui menacent directement la stabilité du bassin du lac Tchad.

Cette mesure d'exception vise à renforcer les moyens d'action juridiques et opérationnels des forces de défense et de sécurité, à faciliter les réquisitions administratives et à resserrer le contrôle des déplacements afin de neutraliser plus efficacement les menaces sécuritaires dans cette région frontalière.

Pour rappel, le gouvernement tchadien avait initialement décrété le 7 mai dernier l'état d'urgence dans la province du Lac pour la période allant du 7 mai à minuit au 27 mai à minuit. Cette décision avait été prise à la suite d'une recrudescence des attaques meurtrières attribuées au groupe terroriste Boko Haram, au cours desquelles des dizaines de soldats tchadiens avaient été tués. Xinhua.

EBOLA :

L'OMS SIGNALE 220 DECES SUSPECTS EN RDC ET AVERTIT QUE L'EPIDEMIE PROGRESSE PLUS VITE QUE LA RIPOSTE

Genève, (Xinhua) - L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a révélé lundi 25 mai que l'épidémie d'Ebola en propagation rapide en République démocratique du Congo (RDC) a fait 220 décès suspects, tandis que les autorités sanitaires peinent à suivre le rythme de l'épidémie.

Alors que 101 cas ont été confirmés en RDC, dont 10 décès, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a noté que l'ampleur réelle de l'épidémie était bien plus importante. "Il y a désormais plus de 900 cas suspects et 220 décès suspects", a précisé M. Tedros lundi lors d'une réunion ministérielle virtuelle consacrée à l'épidémie d'Ebola causée par le virus Bundibugyo.

L'épidémie, déclarée urgence de santé publique de portée internationale le 17 mai, s'est également propagée à l'Ouganda, où cinq cas confirmés et un décès ont été recensés.

M. Tedros a souligné un défi majeur : le retard dans la détection de l'épidémie signifie que les équipes sanitaires doivent désormais courir après une épidémie qui évolue très rapidement. "Nous intensifions d'urgence nos opérations, mais pour l'instant, l'épidémie progresse plus vite que nous", a-t-il dit.

La souche d'Ebola en cause est le virus Bundibugyo, contre lequel il n'existe aucun vaccin ni traitement approuvé. Cette souche n'a provoqué que deux épidémies auparavant

: en Ouganda (2007) et en RDC (2012). L'OMS a recommandé de donner la priorité à deux anticorps monoclonaux dans le cadre d'essais cliniques.

Pour aggraver la crise, les provinces touchées de l'Ituri et du Nord-Kivu sont en proie à une forte insécurité et à une méfiance des communautés. Ces derniers mois, l'intensification des combats a déplacé plus de 100.000 personnes, tandis que deux incidents sécuritaires ont été signalés la semaine dernière dans des établissements de santé.

L'OMS a révisé son évaluation du risque d'Ebola à "très élevé" au niveau national, tandis que le risque reste "élevé" au niveau régional et "faible" au niveau mondial. Les pays voisins sont exhortés à prendre des mesures immédiates.

M. Tedros doit se rendre en RDC avec le directeur des urgences de l'OMS, alors que l'OMS s'engage à mettre fin à l'épidémie. "La situation va s'aggraver avant de s'améliorer", a-t-il admis. "Mais nous connaissons ce virus, et nous savons comment l'arrêter." Xinhua.



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



SPORTS

31^E TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL DU TOGO :

LE CAMEROUNAIS KUERE NOUNAWE REMPORTE L'ULTIME ETAPE, LE BELGE HEYLEN WANNES SACRE VAINQUEUR



Le Camerounais, vainqueur de la dernière étape

min 08 s, à une vitesse moyenne de 44,4 km/h. Le Camerounais a devancé le Malien Diamoitène Tiemoko et le Béninois Sodjédé Ricardo.

Au terme de la compétition, le Togolais Tchalem Nyounleleng a été désigné meilleur coureur togolais. Le Nigérian Agbo Francis a remporté le classement des sprints intermédiaires, tandis que le Belge De Decker Bjorn s'est adjugé le maillot du meilleur grimpeur. Le Malien Cissé Fidèle a, quant à lui, décroché le maillot du meilleur jeune. Le Belge Heylen Wannès, leader du classement général avant l'ultime étape, a conservé son maillot jaune jusqu'à l'arrivée finale et remporté la 31^e édition du Tour cycliste international du Togo, disputée du 19 au 24 mai.

Lomé, 26 mai (ATOP) - Le Camerounais Kuéré Nounawé a remporté la dernière étape Aného-Lomé, du 31^e Tour cycliste international du Togo, disputée le samedi 23 mai à Lomé. Cette victoire n'a toutefois pas remis en cause le leadership du Belge Heylen Wannès, qui conserve son maillot jaune et décroche le sacre final de l'édition 2026.

L'ultime étape (Aného-Lomé + 6,2 x 6 tours), soit une distance totale de 82 km, a été bouclée par Kuéré Nounawé en 1 h 55

Le cycliste Kuéré Nounawé a salué la qualité du parcours et la détermination qui lui a permis de franchir la ligne d'arrivée en tête. « C'est un très bon circuit. Je me suis donné à fond et, à 50 kilomètres de l'arrivée, je me suis dit qu'il fallait persévérer parce que la victoire était à portée de main. Cet effort a fini par payer. Je rends grâce à Dieu pour ce résultat », a-t-il déclaré.

Le président de la Fédération togolaise de cyclisme (FTC), Baïtian Djabigue, s'est félicité de la tenue effective de la compétition malgré les difficultés financières rencontrées. « Nous arrivons au terme du tour avec un sentiment de satisfaction. Organiser une compétition de cette envergure nécessite d'importants moyens. Cette année, le faible nombre de sponsors a engendré plusieurs contraintes. Grâce à l'appui du ministère chargé des Sports et de quelques partenaires, nous avons pu mener l'épreuve à son terme », a-t-il indiqué.



L'équipe Belge

M. Djabigue a également mis en avant l'esprit de solidarité et de compréhension qui a animé les membres de l'organisation et l'ensemble de la caravane du tour. Il a toutefois exprimé une légère déception sur le plan sportif. « J'espérais voir un coureur togolais remporter au moins une étape. Cet objectif n'a pas été atteint, comme l'an dernier. Néanmoins, nos cyclistes se sont bien battus tout au long de la compétition », a-t-il souligné.

De son côté, le commissaire de l'Union cycliste internationale (UCI), Laurent Bezolt, a relevé les atouts du Tour du Togo, notamment la qualité des parcours et la participation des équipes. « Les différentes étapes m'ont permis de découvrir plusieurs régions du Togo, avec des routes en bon état et des parcours exigeants offrant un cadre propice à la compétition. La participation des équipes a également été satisfaisante, ce qui n'est pas toujours le cas dans la sous-région », a-t-il déclaré.



Le commissaire UCI, Laurent Bezolt, livrant ses impressions



Le président de la FTC lors de son allocution

Le commissaire de l'UCI a toutefois évoqué plusieurs insuffisances, notamment l'annulation de l'étape Kantè-Kara pour des raisons de sécurité, ainsi que des difficultés liées aux moyens logistiques, aux véhicules, à l'hébergement et à la restauration. « Malgré ces défis, cette compétition repose sur une base solide. Il faudra poursuivre les efforts et travailler sur les améliorations nécessaires afin de permettre, à terme, son intégration au calendrier de l'UCI », a conclu M. Bezolt. ATOP/AR/AO/KYA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



31E TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL DU TOGO :
LES BURKINABÈ ET MALIENS RESTENT MOBILISÉS POUR LA CONQUÊTE DES MAILLOTS MALGRÉ LA DOMINATION BELGE



Le vainqueur de l'étape 3

niveau général de la compétition s'est considérablement élevé cette année. « La performance n'a pas été celle que nous espérions. Nous avons constaté une nette progression du niveau des équipes engagées. De plus, notre effectif ne compte pas nos principaux leaders. Les meilleurs coureurs sont restés au pays pour préparer d'autres échéances, notamment le Tour du Cameroun », a-t-il expliqué.

Le technicien a indiqué que l'équipe engagée cette année est essentiellement composée de jeunes coureurs venus acquérir de l'expérience en vue des prochaines compétitions internationales, notamment le Tour du Cameroun. Selon lui, cette participation constitue une étape importante dans la préparation de la relève du cyclisme burkinabè.

Du côté du Mali, champion en titre du Tour du Togo 2025, l'entraîneur Yaya Diabaté a salué la combativité de ses coureurs face à la forte domination de l'équipe belge, qui occupe actuellement le devant de la scène. « Nous avons en face de nous une très grande équipe belge, mais nous parvenons tout de même à nous illustrer sur certaines étapes. Lors de la deuxième étape, nous avons décroché une troisième place sur le podium ainsi que le maillot du meilleur jeune. A l'issue de cette troisième étape, nous détenons également le maillot du sprint intermédiaire », a-t-il souligné.



Le directeur sportif burkinabè



Le coach Malien

Le sélectionneur malien a réaffirmé les ambitions de son équipe pour les dernières étapes de la compétition. Même si le maillot jaune semble désormais difficile à conquérir, il estime que plusieurs distinctions restent encore accessibles. « Nous allons continuer à nous battre jusqu'aux derniers kilomètres. Notre objectif est de remporter une étape et de viser les autres maillots encore en jeu. Le maillot jaune paraît désormais hors de portée, mais nous n'abandonnerons pas. Nous ferons tout pour terminer le Tour sur une bonne note », a déclaré Yaya Diabaté.

Les deux encadreurs techniques s'accordent ainsi sur un constat : le niveau du Tour du Togo continue de progresser d'année en année, obligeant les équipes africaines à redoubler d'efforts pour rivaliser avec les formations européennes présentes sur cette 31^e édition. ATOP/AR/AO/KYA

31^E TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL DU TOGO :

DE BOES TIMMY REMPORTE LA 3^E ETAPE, HEYLEN WANNES CONSERVE LE MAILLOT JAUNE

Tohoun, 26 mai (ATOP) - Le cycliste belge De Boes Timmy a remporté, le vendredi 22 mai à Tohoun, la troisième étape du 31^e Tour cycliste international du Togo disputée entre Amlamé et Tohoun sur une distance de 150,6 km. Il a bouclé le parcours en 3 h 32 min 00 s, soit une vitesse moyenne de 41,8 km/h.

Cette nouvelle victoire belge n'a toutefois pas modifié la tête du classement général. Son compatriote et coéquipier Heylen Wannnes conserve le maillot jaune de leader de l'épreuve. Le Malien Diamoitène Tiemoko a terminé à la deuxième place de l'étape, devant le Burkinabè Rawendé Moucaïla, troisième à l'arrivée. Ce dernier conserve également la troisième place au classement général.



Le Belge Heylen Wannnes conserve le maillot jaune

La commune de Moyen-Mono 1 a honoré le vainqueur de l'étape avec son armoirie. Rawendé Moucaïla a reçu le maillot du classement individuel aux points, tandis que le maillot du sprint intermédiaire est revenu au Malien Djiré Daouda. Le Belge De Decker Bjorn a été récompensé du maillot du meilleur grimpeur. Le Malien Cissé Fidèle a conservé celui du meilleur jeune, alors que Dotsè Koffi Blaise s'est illustré comme premier Togolais de l'épreuve.

Cette troisième étape, caractérisée par un parcours relativement plat et favorable aux sprinteurs, a débuté sous une forte pluie à Amlamé. Après plusieurs kilomètres de course, les coureurs belges ont progressivement pris le contrôle du peloton grâce à une stratégie collective efficace. Malgré les tentatives de leurs concurrents, ils ont réussi à imposer leur rythme, permettant à De Boes Timmy de s'imposer au sprint final.

Le vainqueur a salué le travail de ses coéquipiers, soulignant que leur stratégie et leur préparation aux conditions climatiques africaines ont largement contribué à leurs performances depuis le début de la compétition.

La quatrième et dernière étape du Tour sera disputée le samedi 23 mai entre Aného et Lomé. Elle comprendra également un circuit urbain de 6,2 km à parcourir dix fois dans les rues de la capitale togolaise.

ATOP/AR/AO/KYA

KLOTO/ ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE DE L'ATPST :

LE PRESIDENT SORTANT FIAGAN KOMLA ALEX REELU

Kpalimé, 26 mai (ATOP) – L'Association pour la promotion du sport pour tous (ATPST) a fait le bilan de ses activités 2024-2025 et réélu le président sortant Fiagan Komla Alex lors de son assemblée générale ordinaire et élective, le lundi 25 mai à Kpalimé.

La rencontre a réuni les membres, partenaires et acteurs du mouvement sportif. Elle a permis de faire le bilan des activités de l'exercice 2024-2025, et de présenter les

résultats obtenus à travers les différents rapports, moral, activités et financier. Il s'agit aussi de renouveler les instances dirigeantes et définir les perspectives pour la période 2026-2028.

Le rapport d'activités 2024-2025 de l'ATPST a mis en lumière les actions menées à travers des programmes sportifs axés sur le développement social, l'inclusion et l'égalité des sexes. D'après le rapport, le programme de football féminin a touché 120 adolescentes à travers des entraînements, tournois, sensibilisations et émissions radio visant le leadership féminin, le maintien scolaire et la santé reproductive. Le rapport précise que des progrès notables ont été observés en confiance soi, assiduité scolaire



Les membres du bureau élu

et condition physique. Le programme du volley-ball a bénéficié à 160 jeunes, avec des résultats sportifs remarquables, notamment les titres remportés par l'équipe féminine du Lycée de Nyivémé et les performances du club Espoir Volley-ball. Des formations et sensibilisations ont également renforcé le leadership et l'inclusion sociale.

Les autres rapports ont souligné que les programmes sport adaptés, ont permis l'inclusion de 30 personnes en situation de handicap mental ou physique, avec plusieurs médailles remportées lors des compétitions nationales paralympiques et spécial olympiques. Au total, 300 bénéficiaires ont été directement touchés, dont 58% de filles et femmes, précisant que les activités ont contribué aux ODD liés à la santé, l'éducation, l'égalité des sexes et la réduction des inégalités. En ressources, il est ressorti que 21 239 499 FCFA de recettes contre 21 089 500 de dépenses, ont été enregistrés, soit un solde positif de 149 999 FCFA.

Pour le renouvellement des instances dirigeantes M. Fiagan Komla Alex a été reconduit à la tête d'un bureau de 9 membres pour un nouveau mandat de 4 ans.

Le président réélu de l'ATPST a présenté sa vision pour le mandat 2026-2028 axée sur le sport comme outil de qualité, de leadership, d'inclusion et de protection de l'environnement. Il ambitionne de faire passer le nombre de bénéficiaires de 300 à 1000 dans les trois communes, à travers le développement du football féminin, du volley-ball mixte et du sport adapté pour les personnes en situation de handicap. Les activités environnementales seront renforcées et étendues à de nouveaux établissements scolaires et clubs. Le président prévoit également de renforcer les partenariats techniques et financiers afin de soutenir les actions de l'association. ATOP/AYH/DHK/KYA

CAN U-17 :

LE DERNIER CARRE EST CONNU !

RABAT, (CAF) - Le tableau des demi-finales de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations U-17 2026 a rendu son verdict ce dimanche après une journée de quarts de finale particulièrement électrique au Maroc.

Le pays hôte, le Maroc, affrontera le Sénégal tandis que l'Égypte croisera le fer avec la sensation tanzanienne. Si les quatre rescapés ont déjà validé leur billet pour la Coupe du Monde U-17 de la FIFA 2026 grâce à leur présence dans le top 4, les matches de ce dimanche ont déterminé qui aurait le privilège de continuer à rêver de la couronne africaine.

Un choc Maroc - Sénégal au parfum de finale

Le Maroc a entretenu son rêve de sacre à domicile en s'imposant sur la plus petite des marges (1-0) face au Cameroun, au Complexe Mohammed VI de Salé. L'unique but

de la rencontre a été l'œuvre de Mohamed Habib Zinbi dès la 17e minute, trompant le gardien adverse d'une frappe à ras de terre, juste après que le portier marocain Rayan Yaakoubi n'ait sauvé les siens sur une énorme occasion camerounaise.

Les Lionceaux de l'Atlas retrouveront sur leur route le Sénégal, qui a vécu un véritable thriller pour se qualifier. Réduits à dix, puis rejoints au score par le Mali en toute fin de match (1-1), les Lionceaux de la Téranga ont finalement dicté leur loi lors de la séance de tirs au but (4-2). Le gardien sénégalais Assane Sarr a endossé le costume de héros en repoussant la tentative d'Aboubacar Maïga pour propulser l'ancien champion au tour suivant.

La sensation tanzanienne défie l'ogre égyptien

De l'autre côté du tableau, la Tanzanie poursuit son conte de fées après être sortie vivante d'un match d'anthologie contre l'Algérie. Au terme d'un feu d'artifice offensif (3-3) où les Algériens ont mené à deux reprises avant d'être systématiquement rejoints par de valeureux Tanzaniens, c'est finalement la séance de tirs au but qui a désigné le vainqueur (4-3). En gardant leurs nerfs, les Tanzaniens s'offrent un strapontin historique pour le dernier carré et s'imposent comme la sensation de cette CAN.

Pour une place en finale, ils devront faire face à l'Égypte, impressionnante d'efficacité. Les jeunes Pharaons ont signé la performance la plus solide et la plus aboutie de ces quarts de finale en corrigeant la Côte d'Ivoire (4-1). Un doublé de Khaled Mokhtar et trois buts inscrits avant la pause ont permis aux Égyptiens de survoler les débats.

Les deux demi-finales se disputeront le jeudi 28 mai prochain au stade Moulay El Hassan de Rabat, avant la grande finale programmée le mardi 2 juin.

Le programme des demi-finales

Jeudi 28 mai 2026 (Stade Moulay El Hassan, Rabat)

18h00 : Égypte - Tanzanie

21h00 : Sénégal - Maroc

(Horaires en heure française, 17h00 et 20h00 heure locale)

Match pour la 3e place : Lundi 1er juin 2026

Finale : Mardi 2 juin 2026.

